



# LÉGENDES DE MANNEKEN-PIS

## LE SAUVEUR DE LA CITÉ

Il y a très longtemps, des troupes ennemies tentèrent de s'emparer de Bruxelles. Mais une puissante muraille les empêchait d'y pénétrer. Les ennemis décidèrent donc de faire le siège de la cité en bloquant toutes les entrées et les sorties. Le siège durait et durait encore sans que les Bruxellois ne fassent mine de se rendre. Les ennemis imaginèrent alors une ruse. Ils firent semblant de partir et profitèrent de l'inattention des Bruxellois pour allumer une mèche reliée à un tonneau de poudre. Ils pourraient ainsi faire sauter la muraille et rentrer sans problème dans la ville ! Alors que les Bruxellois pensaient être délivrés de leurs ennemis et faisaient la fête, un petit garçon se promenait tranquillement près de la muraille. Quelle ne fut pas sa surprise lorsqu'il vit une mèche qui brûlait et se rapprochait dangereusement de la poudre. Malgré son jeune âge, il comprit tout de suite le danger. Que faire ? Il n'avait pas d'eau pour arrêter la flamme. Il n'hésita pas à et se mit à... faire pipi sur la mèche qui s'éteignit. Voilà comment un bambin sauva Bruxelles.

## LE PETIT DUC GODEFROID, VAINQUEUR DE LA BATAILLE DE RANSBEEK

Godefroid, fils du duc de Brabant, naquit en 1142. Son père mourut peu de temps après et Godefroid devint ainsi le nouveau duc de Brabant alors qu'il n'était encore qu'un bébé. En attendant qu'il devienne adulte, la régence du duché fut confiée à sa maman, Lutgarde. Deux seigneurs vassaux du petit duc Godefroid jugèrent le moment propice pour se rebeller contre lui et sa mère. Une bataille s'engagea à Ransbeek, tout près de Bruxelles, entre les troupes des vassaux félons et celles restées fidèles au petit duc Godefroid. Malgré son très jeune âge, Godefroid était en effet le chef en titre de l'armée brabançonne. Il fut donc amené sur le lieu de la bataille dans son berceau, qui fut suspendu à la branche d'un chêne. Alors que son armée était en très mauvaise posture, Godefroid se leva de son berceau et fit pipi en direction de ses ennemis. Ce geste rendit courage à ses partisans qui redoublèrent d'ardeur au combat et finirent par remporter la bataille. Pour commémorer cette victoire, on éleva une fontaine à Bruxelles près d'un jeune chêne au coin d'une rue qui porte depuis le nom de Rue du Chêne.

## LE PETIT GARÇON ET LA SORCIÈRE

Il était une fois une vilaine sorcière qui habitait une maisonnette au coin de la rue du Chêne et de la rue de l'Etuve. Tout près, il y avait aussi un bon vieillard aimé de tous. Un jour, un petit garçon, qui passait par là, fut pris d'un besoin pressant et fit pipi contre la porte de la maison de la sorcière. Cette méchante femme, entendant un bruit bizarre, sortit de sa demeure. Elle dit à l'enfant « Tu as déshonoré ma maison en faisant ce que tu as fait. Je te condamne donc à faire la même chose pendant tous les siècles à venir ». Le petit bonhomme ne méritait pourtant pas un châtiment si sévère. Que vit-on soudain ? Le bon vieillard apparut portant dans ses bras une petite statue qu'il déposa à la place du garçon. Et il ramena celui-ci à ses parents. Depuis ce temps, la statuette fait toujours ce que l'innocent bambin aurait été condamné à faire pour l'éternité si le bon vieillard n'avait pas été là.

## LE PETIT PRINCE DE BRUXELLES, QUI FIT PIFI PENDANT UNE HEURE ENTIERE

Il était une fois un petit prince de Bruxelles qui s'appelait Godefroid. Alors qu'il était âgé de cinq ans, il marchait en tête d'une importante procession parcourant la cité. N'y tenant plus, il dut s'arrêter au coin de la rue de l'Etuve et de la rue du Chêne pour faire pipi. Mais le petit prince ne put reprendre sa place que tout à la fin de la procession, car il mit une heure entière pour se soulager, là où on ne met d'habitude tout au plus qu'une minute... On regarda ce fait comme un prodige et, pour s'en souvenir, on éleva une statue à l'endroit même où l'événement s'était déroulé.

## LA MALÉDICTION DE GUDULE

Saint Vindicien, évêque d'Arras, se rendit en l'an 705 à Bruxelles, à l'invitation d'un grand seigneur. Ne parvenant pas à avoir d'enfants, cet homme demanda à Vindicien de prier en sa faveur. Et neuf mois plus tard, son épouse mit au monde un bébé qui, pris d'un besoin pressant, fit pipi si haut qu'il éclaboussa la barbe de Vindicien.

Quelque temps après, on organisa le baptême du nouveau-né. Pour le bénir, on fit appel à Gudule, une noble dame très pieuse. Cette sainte femme était si belle que le seigneur en tomba éperdument amoureux. Trois mois plus tard, ne parvenant pas à résister à sa passion, il alla trouver Gudule, un jour où elle était seule chez elle. Mais Gudule, qui n'était pas amoureuse de lui, repoussa fermement ses avances. Très en colère, le seigneur ne voulait pas se résigner et il poursuivit Gudule. Réfugiée contre une colonne qui s'ouvrit pour lui donner refuge, elle dit alors au seigneur pour le punir « Ton fils unique ne grandira plus et n'arrêtera plus jamais de faire pipi ».

## LE GAMIN PERDU ET RETROUVÉ

Il était une fois une famille composée du père, de la mère et d'un petit garçon. Celui-ci était âgé d'environ trois ans. Un jour qu'il y avait fête à Bruxelles, les parents prirent leur fils par la main et sortirent. Il y avait beaucoup de monde dans les rues et le bambin, qui voulait tout voir, tirait tant ses parents qu'à la fin il fut séparé d'eux et resta seul dans la foule. Insouciant, le gamin s'amusait énormément tandis que ses parents, très inquiets, le cherchaient de tous côtés. La nuit vint et il ne le trouvèrent pas. Quatre jours se passèrent et leur fils n'était pas encore revenu. Le cinquième jour, le père partit une nouvelle fois à sa recherche. Arrivé au coin de la rue de l'Etuve et de la rue du Chêne, il vit son fils... en train de faire pipi. Il prit le bambin dans ses bras, l'embrassa et le porta en courant à sa mère. Heureux d'avoir retrouvé son enfant, le père voulut conserver le souvenir de cet événement et il éleva la statue qu'on connaît toujours aujourd'hui sous le nom de Manneken-Pis.

Conception et réalisation  
Département de la Culture de la Ville de Bruxelles

Editeur responsable  
Thérèse Symons

Dépôt Légal D 2017/3285/10